

PROVINCE DE QUÉBEC  
District de Montréal

No. R-3834-2013

**SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO**,  
société dûment constituée, ayant sa principale  
place d'affaires au 1717, rue du Havre, en les  
ville et district de Montréal, province de  
Québec,

(ci-après «Gaz Métro»),

---

**AFFIDAVIT POUR ORDONNANCE  
DE CONFIDENTIALITE**

(ART. 30 DE LA LOI SUR LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE)

---

Je soussigné, **JACQUES MARTIN**, faisant affaires au 1717, rue du Havre, à Montréal, district de Montréal, province de Québec, H2K 2X3, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis Directeur, Technologies de l'information chez Gaz Métro;
2. Dans le cadre du dossier R-3834-2013, en réponse aux questions 6.1 et 8.6 de la Demande de renseignements no 1 de la Régie, Gaz Métro a déposé, sous pli confidentiel, en annexe A et C de la pièce Gaz Métro-2, Document 1, des documents émanant faisant état des coûts d'acquisition et de mises-à-jour des licences pour Windows 7 et Office 2013;
3. La réponse à la question 8.1 comprend également des informations relatives aux coûts d'acquisition et de mises-à-jour des licences pour Windows 7 et Office 2013;
4. Gaz Métro soumet qu'en rendant public ces informations, elle contreviendrait à l'entente de confidentialité qui la lie à Microsoft;
5. Dans cette mesure, Gaz Métro est justifiée de demander à la Régie d'ordonner la confidentialité des informations caviardées contenues aux documents joints en annexe A et C de la pièce Gaz Métro-2, Document 1, ainsi que celles contenues à la réponse à la question 8.1.;
6. Tous les faits allégués dans le présent affidavit sont vrais.

**ET J'AI SIGNÉ**, à Montréal, le 10 mai 2013.

*(s) Jacques Martin*

---

**JACQUES MARTIN**

**DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT** devant moi,  
à Montréal, ce 10ième jour de mai 2013

*(s) Mélanie Beauvais, 181625*

---

Commissaire à l'assermentation pour  
tous les districts judiciaires du Québec